

Vulnérabilité aux changements climatiques : quelles stratégies d'adaptations pour les organisations communautaires de base africaines francophones exposées à leurs impacts?

Ibrahima Abdoulaye HANE
Secrétaire Administratif et Permanent
ONG Droit à l'Energie Antenne Sénégal (DEAS), Sénégal

Ibrahima Abdoulaye HANE :

Diplômé en comptabilité et gestion des entreprises (Diplôme d'Études Supérieures certificat Comptable au Complexe Saint Michel de Dakar en 2001. M. Hane a effectué des études en Droit civil et en Droit public à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, il est consultant associé à la conception et à la réalisation des projets d'Électrification Rurale financés par la Banque Mondiale au Sénégal de 2003 à 2008). Par la suite, il a concentré ses activités professionnelles dans le domaine environnemental surtout en travaillant dans des projets avec des associations sénégalaises dans le cadre de l'accès des énergies nouvelles favorables à la protection de l'environnement notamment il fut Président et fondateur des associations : Action Citoyenne et Delta Promo Énergie Environnement jusqu'en 2008).

En tant que conseiller technique à la Commission de Régulation du Secteur de l'Énergie et membre du conseil d'administration de l'Association Droit à l'Énergie SOS futur il participe à la conception, au suivi et à l'évaluation des projets pour l'accès aux énergies favorables à l'environnement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Résumé :

Les communautés africaines francophones doivent s'adapter aux effets du changement climatique, mais elles devront approfondir leurs efforts dans les décennies à venir. Les différents impacts des changements climatiques dans les principaux secteurs de développement sont tels que l'adaptation est devenue inévitable et ne peut plus être considérée comme le parent pauvre de la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique.

Des positions ont été développées avec des pays francophones permettant d'exprimer des préoccupations de la société civile qui se sent le plus concernée sur cette question.

C'est pourquoi nous jugeons indispensable de passer par les recommandations suivantes:

- Favoriser le soutien aux actions locales: en matière d'adaptation souvent parent pauvre des négociations, les communautés locales sont pourtant celles qui devront s'adapter aux impacts des changements climatiques ;
- Améliorer le financement de l'adaptation: en plus de l'accroissement des fonds de financement, il est demandé une gestion transparente des fonds existants, une augmentation des contributions voir la définition d'une contribution minimum et de nouveaux mécanismes de financement pour l'adaptation à la base, surtout au niveau des communautés locales qui peuvent garantir le niveau de transparence de l'utilisation des fonds ;
- Intégrer l'adaptation à la technologie locale et à la technologie transférée, promouvoir les énergies nouvelles et renouvelables: il est très important de renforcer les capacités des communautés locales via notamment la mise en place de transferts de technologies et même parfois locales efficaces et efficaces dans le cadre des projets d'adaptation communautaire alimentés par les institutions. En matière des énergies nouvelles et renouvelables, les communautés doivent s'engager à l'utilisation des ressources d'énergie de substitutions favorables à l'environnement ;
- - Et enfin compte tenu de la faiblesse de l'adaptation, il faut développer les efforts dans le processus des négociations pour un "protocole d'adaptation" dans le cadre des accords poste 2012.

Concernant toujours l'adaptation on ne peut que constater l'absence d'avancées significatives. Il faut cependant regretter que les besoins des populations africaines en matière d'adaptation ne soient pas clairement identifiés comme un problème. Il faut cependant des négociations intenses afin que les organisations communautaires locales bénéficient des avantages puisse que étant les couches directement concernées et particulièrement vulnérables aux changements climatiques.